Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260703-2026_89-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	27	29
Vote		
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0		
Date de la convocation		
23 juin 2026		
N° de la délibération		
2026-89		

L'an 2026, le 29 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 23 juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 23 juin 2026.

Présents (27) : M. Christian TROADEC, Maire,

Mmes : Anne-Marie KERDRAON, Isabelle AUFFRET, Alexandra FRAYSSE, Isabelle LE LÉON, Izold GUEGAN, Marie HERVÉ, Émilie LUQUEL, Evelyne LE GUERN, Marie-Laure CLOAREC, Lenaïk JAUBERT, Julie DÉNÈS, Catherine BOULANGER, Fabienne RICHARD

et MM : Paul BOUSSARD, Daniel COTTEN, Hervé PHILIPPE, Serge COUTELLER, Anthony GAGNON, Sébastien GICQUEL, Alan LE BUREL, Patrice LE DU, Yann MANAC'H, Jean-Yves NICOLAS, Claude PRIGENT, Xavier PERCHEC, Pierre-Yves THOMAS

Absents ayant donné procuration (2) : Hélène GUILLEMOT à Evelyne LE GUERN, Valérie LUCAS à Christian TROADEC

Absent : /

Le quorum est atteint.

A été nommée secrétaire : Daniel COTTEN

Actes rendus exécutoires par :

- La publicité sur le site internet, à compter du 3 juillet 2026
- La transmission au contrôle de légalité le 3 juillet 2026

Classe de mer – École du Boulevard de la République – Demande de subvention année scolaire 2026/2027

Rapporteur : Anne-Marie KERDRAON

La Ville de Carhaix a impulsé en 2022 l'organisation de classes de mer pour les élèves de CM1-CM2. À ce titre, elle participe chaque année au financement de ces séjours.

Plusieurs séjours ont été organisés depuis 2023, alternativement chaque année, pour les élèves de CM des écoles de la République et de Jean-Pierre Jeudy au centre nautique de l'Île-Tudy.

Ce séjour comprend l'hébergement, l'encadrement des activités, la mise à disposition de matériel nautique et pédagogique (découverte du milieu marin, activités de pêche, activités nautiques, environnement maritime…).

Pour financer les séjours de ces classes, la commune de Carhaix apporte une aide financière de 115 €

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260703-2026_89-DE

par élève de CM1-CM2 et prend en charge le transport des élèves. Un forfait nuitée est également pris en charge par la collectivité pour tout élève résidant sur la commune, selon le tarif en vigueur au moment du séjour. L'aide de la région s'élève à 19.50 par enfant et par nuitée.

Pour l'année scolaire 2026-2027, l'école de la République envisage d'organiser une classe de mer au centre nautique de l'Île-Tudy du 10 au 14 mai 2027.

Le séjour concernera 20 élèves de CM1-CM2.

La Région Bretagne, par son dispositif PASS MER ou tout autre dispositif qui viendrait s'y substituer, est susceptible d'apporter une aide financière à ce projet. Les demandes de subvention seront déposées dans les délais impartis.

Le dossier a été présenté à la commission des affaires scolaires du 19 mai 2026.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- Valident la participation de la commune à hauteur de 115 € par élève de CM1-CM2 pour ce séjour ainsi que la prise en charge du transport des élèves ;
- Autorisent le Maire à solliciter une aide de la Région Bretagne ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible de participer au financement du projet ;
- Autorisent le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme :

A Carhaix-Plouguer, le 30 juin 2026

Le Maire,

Christian TROADEC

